Paris XIVe : comment une photo diffusée sur Snapchat a provoqué un rapt suivi de séquestration entre des lycéens

13/03/2023 à 6h52



Les faits remontent à mai 2022. Un adolescent qui avait diffusé la photo d'un de ses camarades de classe du lycée parisien Raspail (XIVe) s'est vu réclamer 400 euros avant d'être enlevé… Quatre jeunes viennent d'être reconnus coupables par le tribunal pour enfants de Paris pour ce rapt suivi de séquestration, qui aurait pu se finir devant les assises.

Une entourloupe sur fond de location de voiture et d'une caution chapardée, un adolescent qui envoie sur Snapchat la photo du jeune aigrefin qui est aussi son camarade de classe. Et une expédition punitive ponctuée d'humiliations qui se conclut par le paiement d'une « amende », autrement dit une rançon de… 400 euros pour la libération de Yanis (tous les prénoms ont été changés), 17 ans. Cet adolescent, élève du lycée Raspail (Paris XIVe), a vécu un enfer le 20 mai 2022. Pour ces faits, cinq lycéens ont été jugés fin janvier par le tribunal pour enfants de Paris. Quatre d'entre eux ont été reconnus coupables et seront fixés sur leur peine le 27

septembre 2023.

Malmené, bousculé, giflé dans l’enceinte de son lycée

Il est 10 heures ce jour-là quand Yanis est accompagné aux WC de son établissement scolaire par Mehdi, un camarade de classe. **Un différend oppose les deux ados depuis que Mehdi a arnaqué un proche de Yanis en faisant l’intermédiaire pour une location de voiture.** Il a bien empoché la caution de 1 000 euros. Mais il n’a jamais livré le véhicule. Questionné sur Mehdi par ses amis, Yanis diffuse une photo du compte Instagram de Mehdi sur le réseau social Snapchat, ainsi que des informations personnelles.

[…]

Le Parisien